

Bulletin de liaison du Conseil de Développement



Décembre 2009,
N° 33

EDITO

Les deux mois de cette fin d'année sont marqués d'une activité importante du Conseil de Développement.

Toutes les commissions en effet se sont réunies dans le cadre de leurs rencontres habituelles mais, en particulier pour échanger sur le projet d'avis proposé par le bureau et concernant la communauté d'agglomération. Vous serez, bien sûr, destinataires de la synthèse définitive.

Deux groupes de travail nouveaux se sont lancés, l'un sur la couverture-santé dans le Pays, l'autre sur l'insertion. Je souhaite bon courage et bonne réflexion à ceux qui ont rejoint ces groupes.

Je remercie Anne Keirel et Marie Caroline Adou qui sont intervenues, dans le cadre des commissions, pour présenter la Charte de Pays et les actions qui en découlent à l'ensemble des membres du Conseil de Développement.

Notre Conseil de Développement participe également aux commissions du SCOT, au suivi d'un certain nombre d'actions du Pays (villages-patrimoine, agriculture bio, FISAC, eau...). Il a été invité récemment aux assises des territoires ruraux, à la mise en place du PLDE (plan local de développement économique).

Notre Conseil de Développement reste ouvert aux partenariats avec les territoires voisins dans le GECT de la Métropole et dans celui du Littoral, dans les coordinations régionale et nationale, actuellement engagées dans une réflexion sur l'évolution des structures des collectivités dans lesquelles il convient de trouver la place de la démocratie participative.

Mais le mois de décembre est aussi celui des fêtes de fin d'année, des retrouvailles familiales et des initiatives de solidarité. Au nom du bureau, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2010.

Raymond DENDIEVEL
Président du Conseil de Développement

En direct du Bureau

Réuni le 10 novembre 2009, le bureau **a validé** le projet d'avis sur la communauté d'agglomération qui sera soumis à débat dans les commissions

Il a adopté le cahier de charges du groupe de travail sur l'insertion,

a pris connaissance de la charte de fonctionnement du PLDE, signée par le Conseil de Développement et du texte définitif de la coordination régionale sur les réformes des structures des collectivités.

a décidé de faire appel à candidature auprès des membres du conseil de développement pour participer à la réflexion du Pays sur l'agriculture bio.

a décidé de renouveler la candidature de notre conseil auprès de la coordination nationale

a pris acte de l'invitation à participer aux assises des territoires ruraux le 14 novembre 2009, à l'initiative de M. le Sous Préfet

Et enfin il a fait le point sur les travaux des commissions.

Calendrier

Les commissions :

commission économie et infrastructures – le 1er décembre 2009 à Hazebrouck

commission accueil et attractivité - prochaine date en 2010

commission ouverture – prochaine date en 2010

commission solidarité – les 18 janvier 2010 et 2 février 2010 à 18 h 30 à Steenwerck

Groupe de travail « Artisanat et commerce le 8 décembre 2009 à Steenwerck

Groupe de travail « insertion le 15 décembre 2009 à Steenwerck

Conseil d'administration du Pays le 9 décembre 2009 à la Gorgue à 17 h 30

Comité de pilotage Village patrimoine le 17 décembre 2009 à Wormhout à 9 h 30

Prochain bureau le 12 janvier 2010 à 18 h 30 à la Maison Flamande à Steenwerck

Travaux des commissions

La commission Accueil et attractivité, présidée par Pascale Pavy

La commission s'est réunie en novembre dernier, le rapport sur les déplacements doux a été présenté à la commission, ainsi que les préconisations. La commission a ensuite travaillé sur l'auto-saisine sur le thème de la culture. Enfin l'avis sur la communauté d'agglomération a été débattu.

La commission Ouverture, présidée par Nicolas Lefebvre

La commission ouverture s'est jointe à la commission économie du 1er décembre pour débattre de l'avis sur la communauté d'agglomération.

La commission a travaillé, par ailleurs, sur un projet de réunion avec les techniciens du GECT Flandre occidentale, afin de faire une présentation au conseil de développement du GECT.

La commission Solidarité, présidée par Christophe Bernard

La commission s'est réunie pour débattre de l'avis sur la communauté d'agglomération fin novembre. Les deux groupes de travail sur la santé et l'insertion sont lancés.

Concernant la santé le groupe de travail a été ouvert à toutes les institutions et associations du territoire, la première réunion a eu lieu en novembre, chacun a validé les travaux à entreprendre.

Concernant le groupe de travail sur l'insertion la première rencontre « ouverte » aura lieu le 15 décembre. Le cahier des charges sera présenté à toutes les associations voulant s'investir sur le sujet.

la commission Economie et infrastructures, présidée par Alain d'Orgeville

La commission s'est réunie pour débattre de l'avis sur la communauté d'agglomération début décembre. Le projet de pays a été présenté à l'ensemble de la commission. Un point a été fait sur les travaux du groupe de travail sur l'artisanat et le commerce de proximité. Un point sur la réunion SCOT/CD commission déplacement a également été fait.

ZOOM SUR : le PLDE (*plan local de développement économique*)

Le 29 octobre 2009 a été installé le 1^o Conseil de Gouvernance du Plan Local de Développement Economique.

Ce PLDE s'inscrit dans le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) et il en est une déclinaison locale. C'est pourquoi le Conseil de Gouvernance est co-présidé par Pierre de Saintignon pour la Région et Michel Gilloen pour le Pays Coeur de Flandre.

Il ne s'agit pas de plaquer le dispositif régional sur le Pays : la Région joue le rôle d'assembleur en matière de développement économique, le Pays est l'animateur local et le coordinateur du projet économique sur le territoire. Les partenaires locaux sont les acteurs.

Une convention a donc été signée entre la Région et le Pays pour trois ans. Cette convention porte sur un certain nombre d'axes d'actions. Pour l'année 2010, ces axes sont :

- le travail partenarial sur l'éco-construction
- les actions en faveur de l'agriculture durable
- un programme de formation destiné aux dirigeants des associations
- poursuivre la mise en place des « villages-patrimoine ».
- actions en faveur de l'artisanat et du commerce (dispositif BOUTIC)
- actions en faveur de l'emploi

Une Charte a aussi été signée qui valide l'engagement des acteurs locaux dans le développement du Pays et en précise la gouvernance.

Cette charte est signée par le le Président du Pays et le Vice Président de la Région ainsi que par l'Etat (M. le Sous Préfet de Dunkerque), le Conseil Général du Nord, les Présidents des communautés de Communes et les Maires des communes isolées, les chambres consulaires, les organismes chargés de l'emploi.

- **Le Conseil de Développement du Pays est également signataire de la Charte.**

Il s'agit d'une reconnaissance de notre travail aux côtés des élus pour la promotion de notre Pays.

Il s'agit aussi d'un engagement à poursuivre.